



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
En visio-conférence

SEANCE N° 4 ☒ **ORDINAIRE** ☐ **EXTRAORDINAIRE**

Mardi 5 avril 2022 de 17 h 21 à 18 h 48.

Date de convocation : mardi 29 mars 2022

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 18

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : Mme Bellocq



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH

Téléphone : 05.57.52.55.20

Adresse électronique :
0330129L@ac-bordeaux.fr

**La
principale**

Pièce jointe :

PV du CA du 8 février 2022

Objet : Conseil d'administration – CONVOCATION

2021-2022 – Séance N°4

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira, en séance ordinaire, le 5 avril 2022.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(vote) - Approbation du PV du CA du 8 février 2022

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(info) - Acceptation de dons et legs

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

(vote) - Décision budgétaire modificative
(vote) - Décision budgétaire modificative
(vote) – Compte financier
(vote) - Compte financier - Affectation du résultat

4/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE :

(info) Projet d'établissement

5/ QUESTIONS DIVERSES :

A déposer par voie numérique sur l'adresse

Cordialement





Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2021 – 2022
Conseil d'administration n°4 du 5 avril 2022

QUORUM: 15

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT(E)	EMARGEMENT
Mme SERE Isabelle			
Mme BERNADET Marie			
Mme DE DIEGO Mélanie			
M. THIBAUT Francis			
M. DAVET Patrick (CD33)			
Mme ANTOUN May (CD33)			
Mme SECQUES Geneviève (Mairie)			
Mme DEVARIEUX Isabelle (COBAS)			
M. DUCHEZEAU Boris (Service jeunesse)			
Personnalité qualifiée entreprise			
M. DELIGEY David		Mme BERDOT	
Mme SOURGET Christelle	Excusée	Mme CLERE LAUZELY Alice	
M. PASTOUREAU Bruno	Excusé	Mme MADIOR Cécile	Excusée
Mme SEGONZAC Gabrielle		Mme O'DRISCOLL Brigitte	
M. AGULIAN Charles		M. RAT Geoffroy	
Mme HIRIGOYENBERRY Sophie		M. TASTET Eric	
M. BARET Christophe		Mme BARRIERE Sonia	
M. MANIER Sébastien	Excusé	Mme AZEVEDO Fatima	
Mme ZELSKI Sonia	Excusée	Mme POSADA Rose	
Mme BELLOCQ Geneviève		Mme LUIS COSTA REGO Paula	
Mme ROUFFARTE Stéphanie		Mme GOMEZ Juliette	
Mme PRISCA Nathalie		Mme MOUSSE Alexa	
Mme DERON Olivia		Mme PICARD Laure	Excusée
Mme PRATS SOLER Nelly		M. VERGNES Bruno	
Mme MATHIEU Maéva		Mme RUÉ Laetitia	
Mme LOUBERE Clotilde		M. CLAVERIE Bruno	
M. BOUYROUX Nicolas			
M. CHAMFORT HABOUCHI Yanis		M. FINARDI Mehdi	
Mlle FLEURY Lola		Mlle CAVALIÉ Julie	
M. MARTIN Léo		Mlle PRIVAT Jade	

17

Ordre du jour :

- (vote) Approbation du CA du 8 février 2022

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

- (info) Acceptation de dons et legs par l'établissement
- (info) Convention rugby dans l'établissement
- Ajout à l'ordre du jour :
- Dotations de mobilier scolaire : tables de salle arts plastiques
- 120 tabourets hauts avec dossier pour salle science physique

2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

- (info) Décision budgétaire modificative : Matériel adapté
- (vote) Compte financier
- (vote) Compte financier – Affectation du résultat

3/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE

- (info) Projet d'établissement

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- (vote) - Approbation du PV du conseil d'administration du 8 février 2022

Adopté par

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

- (vote) - acceptation de dons et legs par l'établissement

Le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs par la Mairie de La Teste pour financer une partie de la part des familles pour les voyages proposés par l'établissement.

Adopté par

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

- (vote) - acceptation de dons et legs par l'établissement

Le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs par le FSE du collège pour financer une partie de la part des familles pour les voyages proposés par l'établissement.

Adopté par

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

17 h 27 : Arrivée de Mme Mousse. 18 membres.

(info) - Convention rugby dans l'établissement :

Une convention entre le collège et le RCBA, va être signée pour proposer une initiation au rugby les jeudis entre 11 h 30 et 13 h 30 avec 2 AED rugbymen du collège, Camille Abadie et Vincent Mathieu. Le RCBA (Rugby Club Bassin d'Arcachon) fournit le matériel et un éducateur, cette activité permettra également de développer le rugby après cette période de crise sanitaire où les élèves ont délaissé les pratiques sportives.

CONVENTION Collège Henri DHEURLE – RCBA
--

Article 1 – LES PRINCIPES DE PARTENARIAT AU NIVEAU LOCAL

1.1 - Attendu que :

La présente convention doit permettre une « ouverture » entre le collège et le club local du Rugby Club du Bassin d'Arcachon

1.2 – Les objectifs :

Mutualisation des ressources matérielles et des compétences humaines pour permettre le regroupement d'élèves et favoriser la pratique et le développement de l'activité rugby au sein du collège et par conséquent de la ville de La Teste de Buch.

1.3 - Les buts :

- offrir au plus grand nombre de jeunes volontaires une découverte et une organisation cohérente de la pratique sportive,
- organiser la complémentarité de tous les acteurs concernés au plan local
- optimiser l'ensemble des moyens humains, financiers, matériels, chacun limitant son rôle à son champ de compétence
- permettre l'utilisation des équipements sportifs sur les temps d'ateliers.

Article 2- LE CLUB PARTENAIRE du RCBA représenté par : Vincent MANTA, Directeur Sportif

- S'engage à financer pour les heures effectuées par un des AED en responsabilité sur les ateliers mis en place (Monsieur MATHIEU Vincent) à hauteur minima de 30 heures annuelles.
- S'engage à fournir le matériel pédagogique suivant :
 - o Ballons de rugby
 - o Petit matériel : piquets, cônes, coupelles, chasubles etc.
- S'engage à proposer la gratuité aux élèves volontaires pour les stages organisés par le club sur les temps des vacances scolaires de Printemps.

Article 3 - L'ÉTABLISSEMENT Henri DHEURLE représenté par Mme SERE Isabelle, Chef d'Établissement, dans une relation de partenariat, s'engage à :

- Mettre en place l'activité rugby au sein des deux ateliers hebdomadaires à partir du 01 AVRIL 2022 : séances sur le stade municipal le jeudi et/ou le vendredi entre 12 h 00 et 14 h 00.
- Assurer l'encadrement de ces ateliers par deux AED diplômés en activité Rugby, Mme ABADIE Camille et Monsieur MATHIEU Vincent dans le cadre de leur fonction statutaire.
- Intégrer cette animation dans les heures de service de Mme ABADIE Camille et ainsi financer une partie de l'opération.
- Favoriser le passage des élèves vers le club signataire de la convention par les moyens qui lui sont propres (information auprès des élèves, des familles, etc.).

Article 4 - LITIGES

Tout litige sera traité par la direction de l'établissement et le directeur sportif.

Fait à _____, le _____

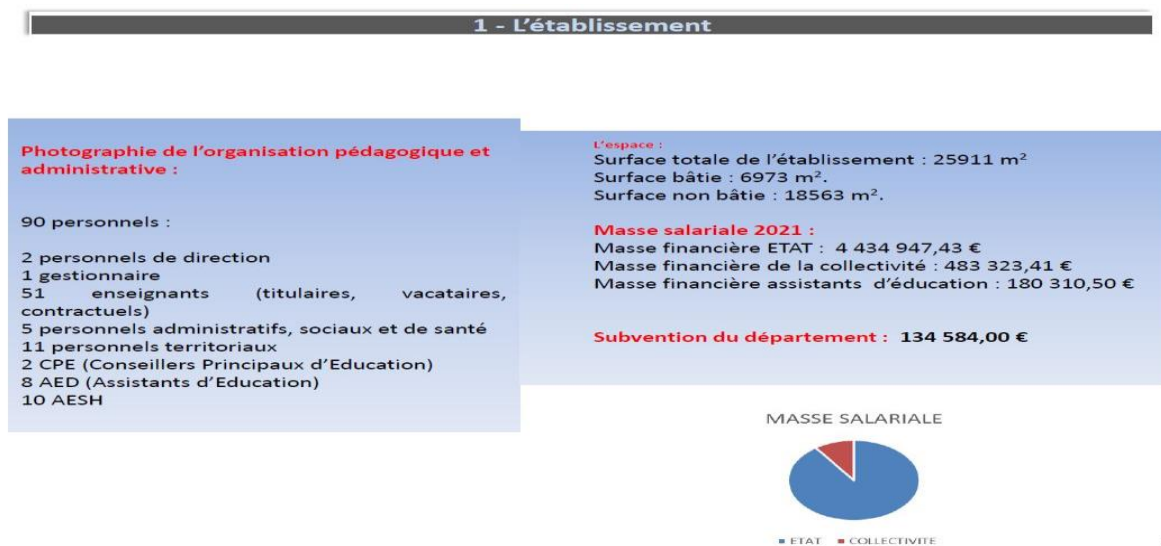
2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

(info) - Décisions budgétaires modificatives : matériel adapté

Présentation de la DBM pour écriture budgétaire (ouverture de crédits) concernant les subventions rectorales obtenues pour l'achat de matériel à l'attention des élèves porteurs de handicap.
3 élèves sont concernés dont un sur un reliquat de l'année 2020.

Présentation de M. Pairis, agent comptable.

(vote) - Compte financier 2021 :



L'EXECUTION BUDGETAIRE EN DEPENSES 2021				
SERVICE	CREDITS OUVERTS	DEPENSES	CREDITS non EMPLOYES	COMMENTAIRES
AP-Activité Pédagogique	75 467,55	51 161,07	24 306,48	Dépenses non réalisées sur les projets pédagogiques et sur la reprographie Soit 67,79 % des crédits utilisés
VE - Vie de l'Elève	184 120,55	180 757,54	3 363,01	Dépenses non réalisées sur le fond social ,aides à la commission d'accès à la restauration, et dans une moindre mesure aide aux repas boursiers TX2 et TX3 Soit 98,17% des crédits utilisés
ALO - Administration et Logistique	174 086,89	164 234,23	9 852,66	Dépenses non réalisées en équipement outillage de maintenance, travaux toiture et portail Soit 94,34% des crédits utilisés
SRH - Restauration et Hébergement	283 596,05	257 587,40	26 008,65	Essentiellement ,crédits non utilisés dans les achats denrées Soit 90,83% des crédits utilisés
SBN- Bourses Nationales	36 765	36 765	0	100% des crédits utilisés
TOTAL section de fonctionnement	754 036,04	690 505,24	63 530,8	Un total de 91,57% des crédits ouverts ont étaient utilisés
Opération en Capital	8271	7115,1	1155,9	Achat d'un défibrillateur, d'une tondeuse autoportée et d'un lave linge
TOTAL exécution budgétaire	762 307,04	697 620,34	64 686,70	

En AP, 1^{ère} ligne, la différence entre les crédits ouverts et les dépenses réelles sont dues aux reports ou aux annulations des projets pédagogiques en 2021 à cause de la crise sanitaire.

Ces crédits sont reportés sur le budget 2022.

Sur la ligne ALO, un prélèvement fait sur les réserves pour équiper l'agent de maintenance n'a pas été entièrement utilisé, ces crédits sont reportés également sur 2022.

Sur la ligne SRH, le différentiel est dû à la période sanitaire où le collège a été fermé pendant 2 semaines et un travail sur la réduction des coûts effectué par le chef cuisine.

Ces résultats présentent un budget sincère.

L'EXECUTION BUDGETAIRE EN RECETTES 2021

SERVICE	PREVISION DE RECETTES	RECETTES	REALISATIONS		COMMENTAIRES
			MOINS-VALUES	PLUS VALUES	
AP-Activité Pédagogique	73 330,35	66 718,88	-15 367,07	+8 755,6	Prévisions non réalisées sur les projets essentiellement, Prévisions dépassées sur recettes exceptionnelles, remboursement voyage Italie non fait et vente d'un véhicule
VE - Vie de l'Elève	184 120,55	180 757,54	-5 299,08	+1 936,07	Prévisions non réalisées sur le fond social, commission d'accès et aide aux repas taux 2 et 3 Prévisions dépassées sur la rémunération des AED
ALO - Administration et Logistique	152 316,45	167 739,52	-7 376,41	+22 799,48	Prévisions non réalisées sur les contrats CUI (paiement ASP) Prévisions dépassées sur les contrats CUI (paiement CD33)
SRH - Restauration et Hébergement	280 504,03	280 518,60	-840,54	+855,114	Prévisions dépassées sur la vente au ticket
SBN- Bourses Nationales	36 765	36 765			
TOTAL section de fonctionnement	727 036,38	732 499,54	-28 883,10	+34 346,26	
Résultat excédentaire					
IAF			56 489,73		CAF = Résultat, plus la dotation aux amortissements des biens acquis sur réserves; plus les provisions; moins les reprises sur provision,

Les moins-values représentent les recettes non réalisées, les plus-values les recettes réalisées.

Pour la ligne AP, les prévisions n'ont pas été réalisées sur les projets essentiellement et les plus-values correspondent au remboursement de voyage non fait en Italie, ces subventions sont reportées sur la ligne AP 2022.

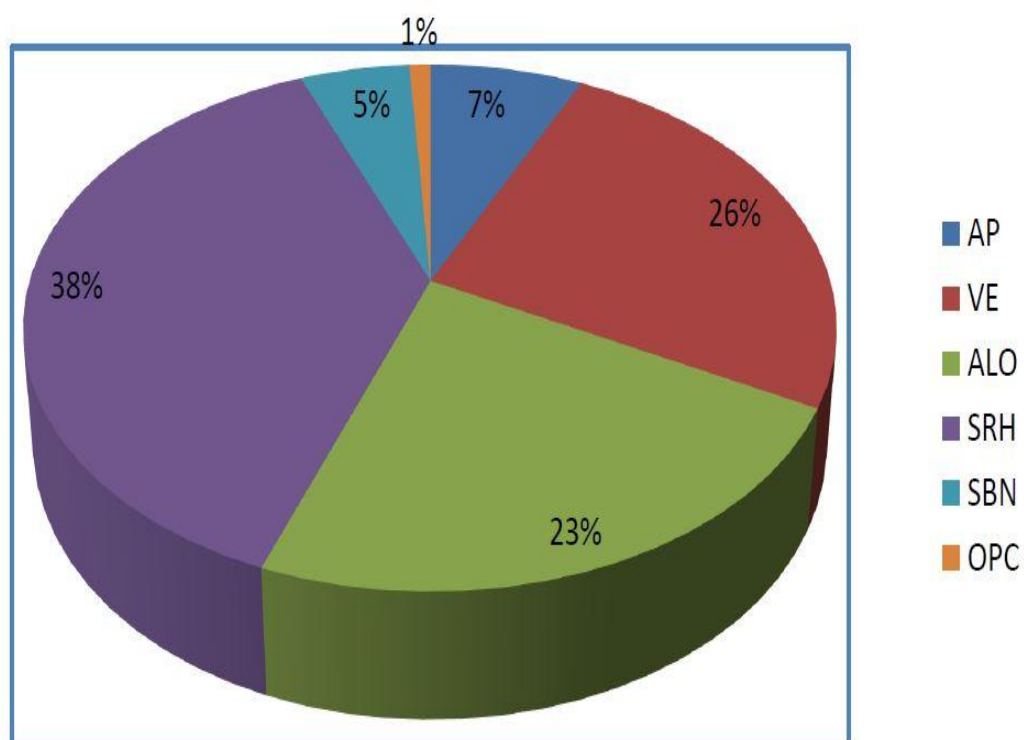
Sur la ligne VE, le fonds social n'a pas été utilisé l'année passée sur les voyages et concernant les AED, une AED a arrêté son contrat en cours le 17 septembre 2021. Nous disposons d'un reliquat de contrat CUI non réclamé par le conseil départemental qui va augmenter le fonds de roulement de l'établissement.

M. Pairis, agent comptable, précise que les AED sont payés par l'organisme mutualisateur (Lycée Montesquieu) mais que Mme Séré est responsable des rémunérations notamment dans le cas d'une démission en cours de mois, où Mme Séré doit récupérer la somme versée en excédent.

Rappel est fait par M. Pairis sur le fait que les recettes affectées pour les projets et les recettes globales calculées en fonction de la DGH sont des recettes acquises pour la totalité.

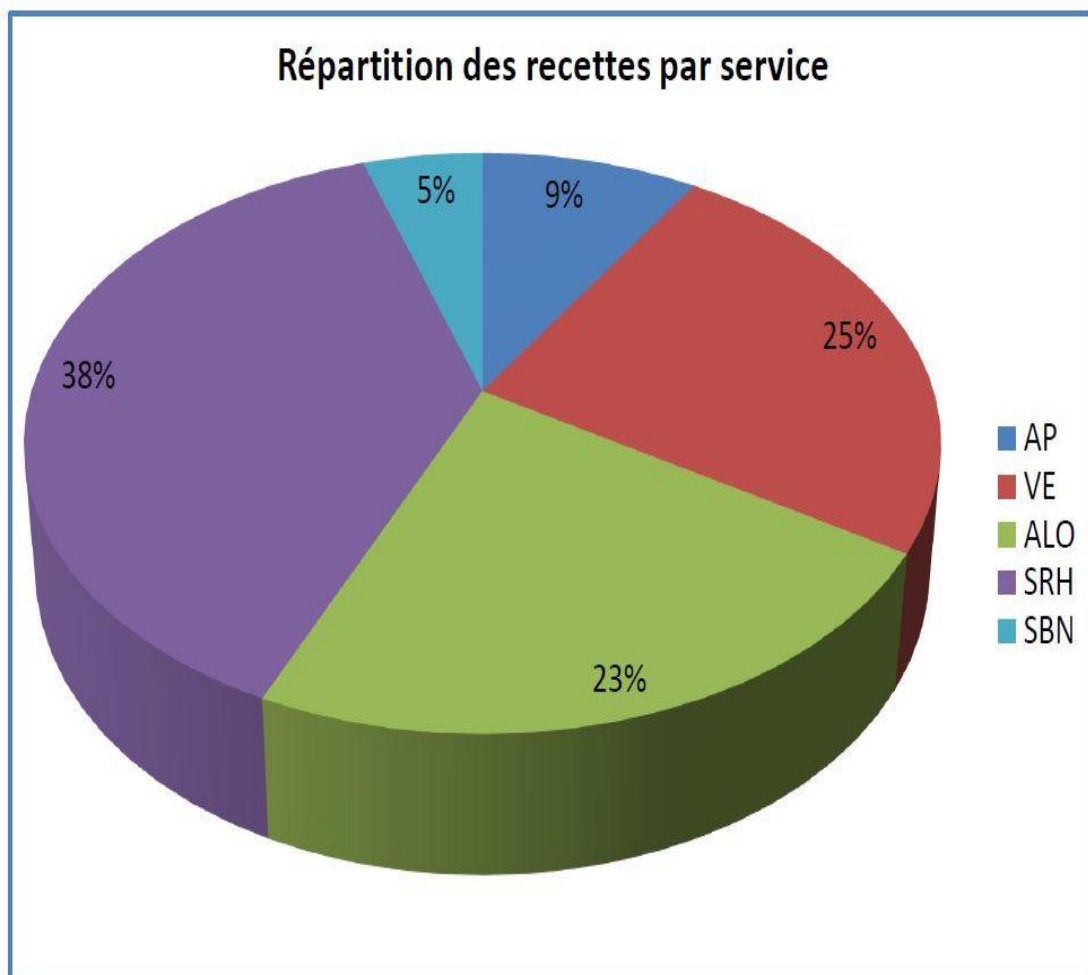
SYNTHESE DES DEPENSES

Répartition des dépenses par service



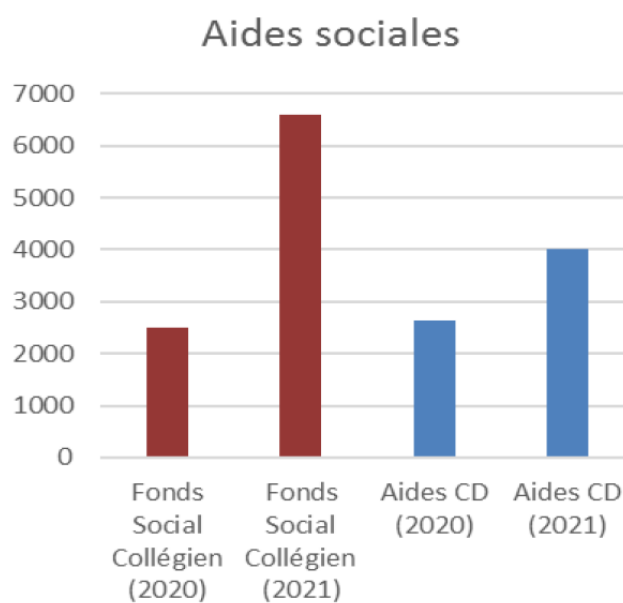
Présentation des chiffres, pas de remarque particulière.

SYNTHESE DES RECETTES



Le SERVICE VIE DE L'ELEVE

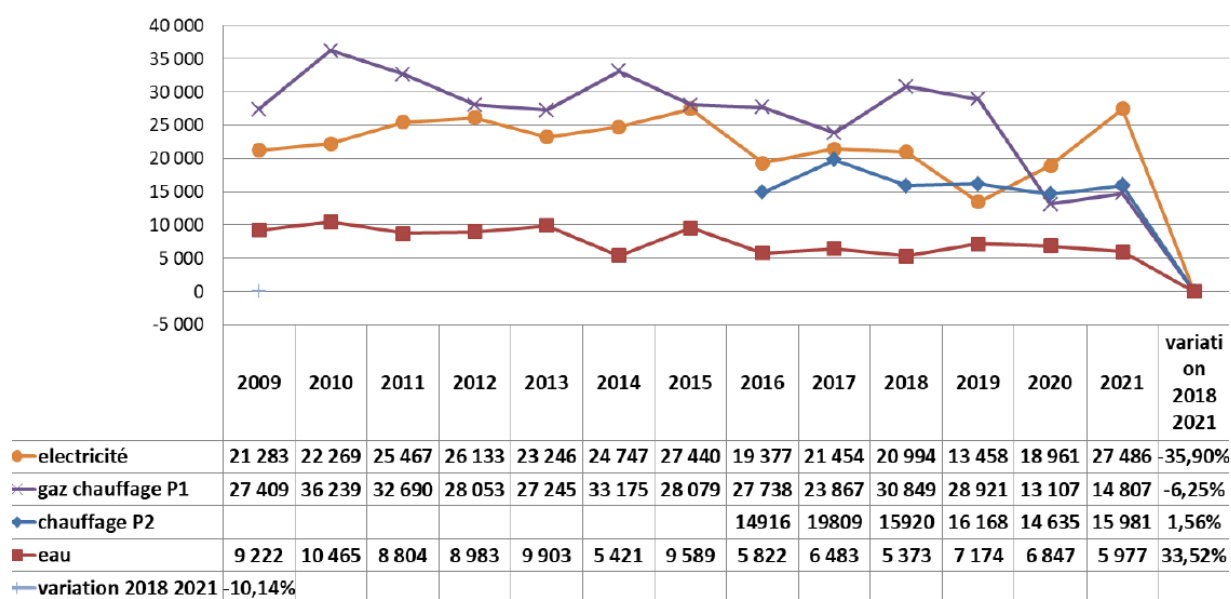
Fonds Social Collégien (2020)	25 10,03€
Fonds Social Collégien (2021)	6 606,19€
Aides CD (2020)	2 631€
Aides CD (2021)	4 000 €



Les admissions en non-valeur ont été prises sur le fonds social.

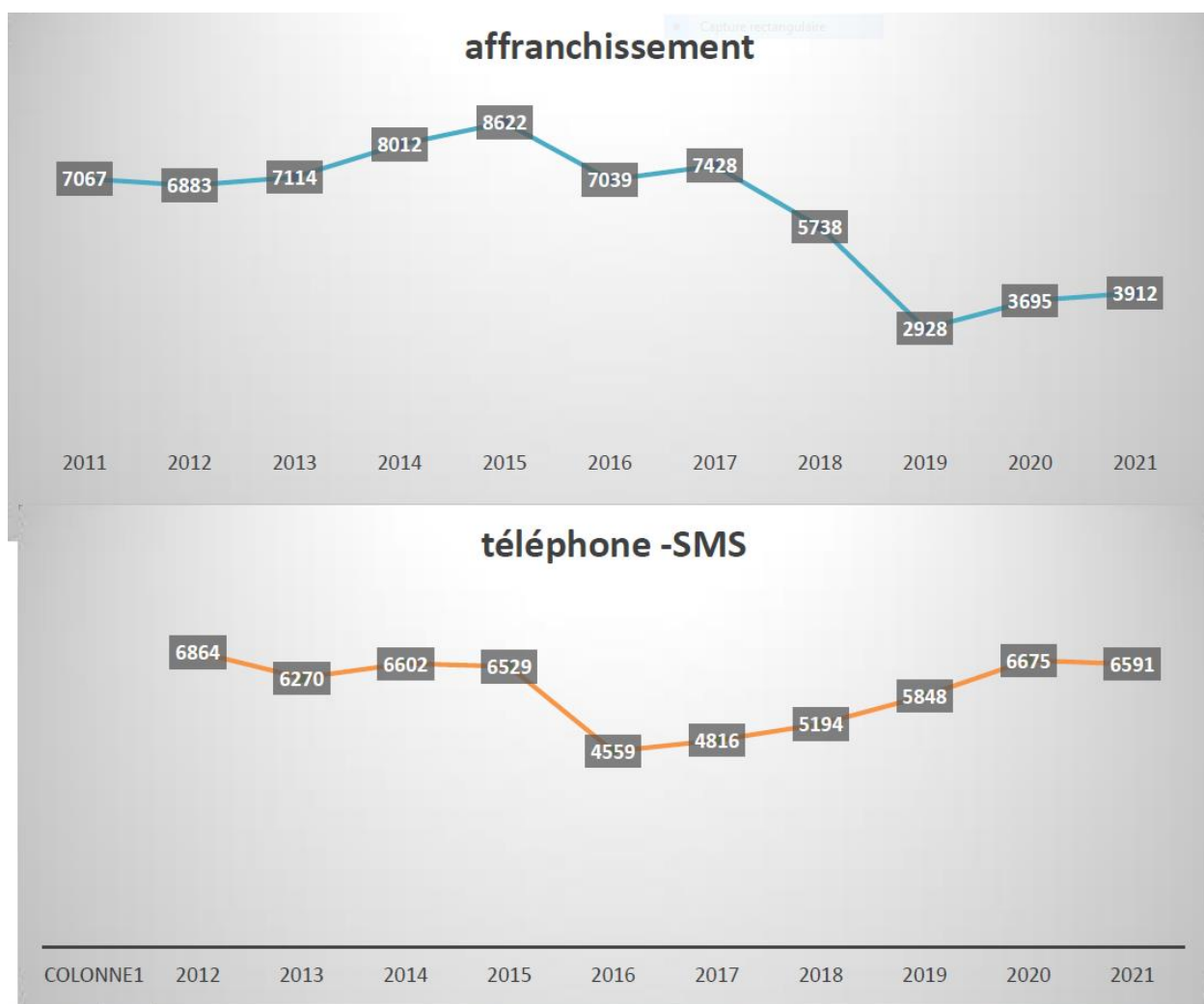
En 2021, les aides du conseil départemental ont doublé, c'est le résultat de la crise sanitaire, les familles, confinées, n'ont pas réclamé d'aides, ce qui explique cette somme plus élevée.

Analyse de gestion du service Administration et Logistique



On peut constater une consommation moindre du gaz P1 en 2021 due au confinement où pratiquement 1 mois de chauffage a été économisé.

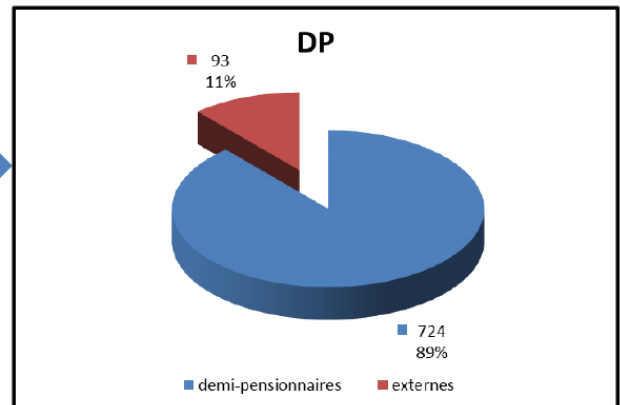
Attention, en 2022, aura lieu une augmentation du coût de l'ensemble des fluides.

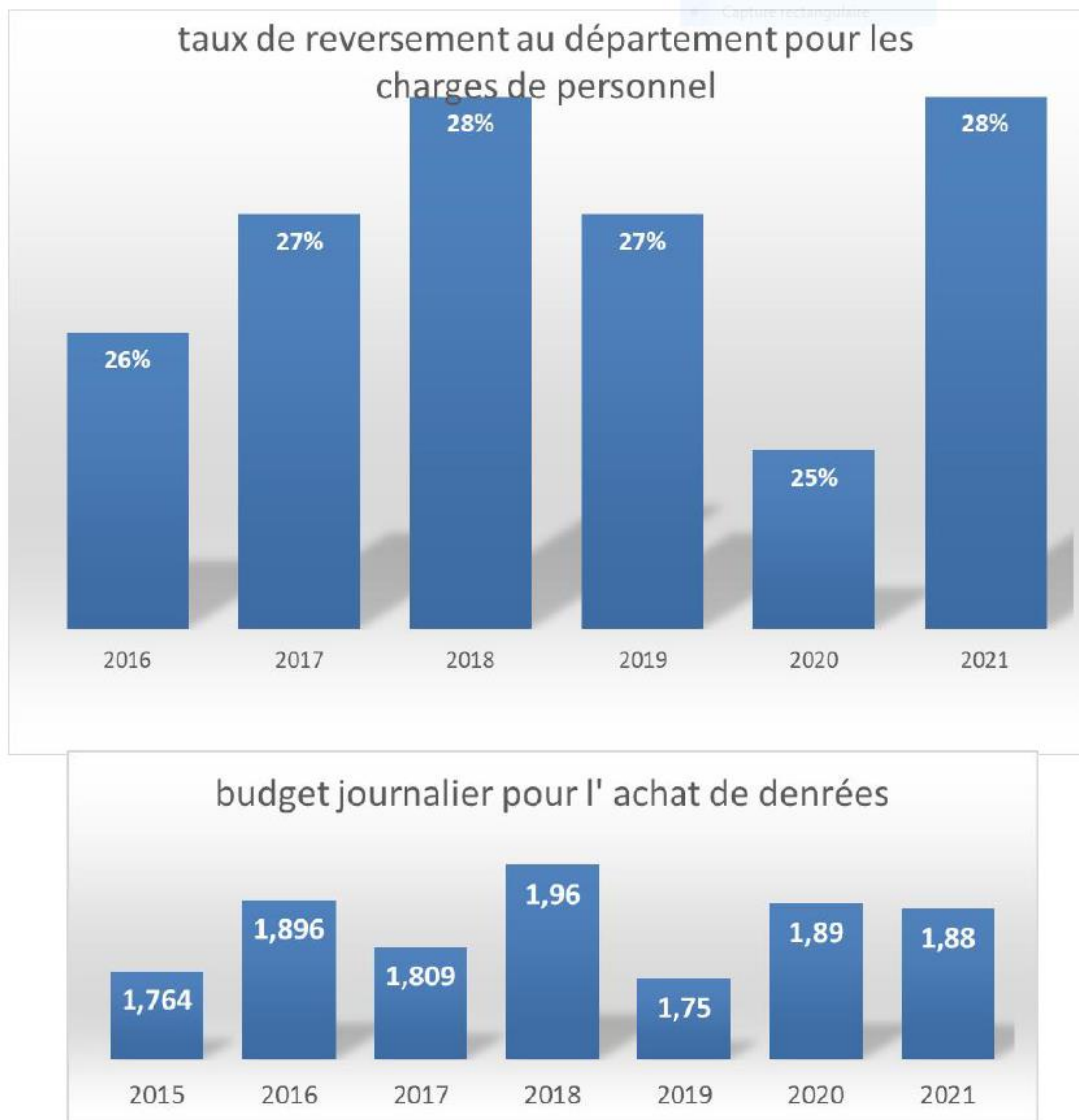


Le coût des affranchissements a augmenté , on peut l'améliorer en privilégiant les prélèvements automatiques auprès des familles pour le paiement de la cantine scolaire.

LA RESTAURATION

l'établissement accueille
817 élèves (rentrée 2021)
dont 88,62 % de demi-
pensionnaires





Il faut lire 2016 à la place de 2015 et ainsi jusqu'en 2022 au lieu de 2021.

Le montant du reversement au conseil départemental est passé de 25 % à 28 % en 2022.

Au niveau du prix à l'assiette :

Nous sommes un peu au-dessus de la moyenne théorique des établissements de l'agence comptable qui est à 1,78 € (1.88€) mais le choix est fait sur un maintien de la qualité gustative tout en maîtrisant les coûts.

OPERATIONS EN CAPITAL

Les investissements de l'exercice : achats supérieurs à 800€HT

Défibrillateur
Tondeuse autoportée
Lave linge

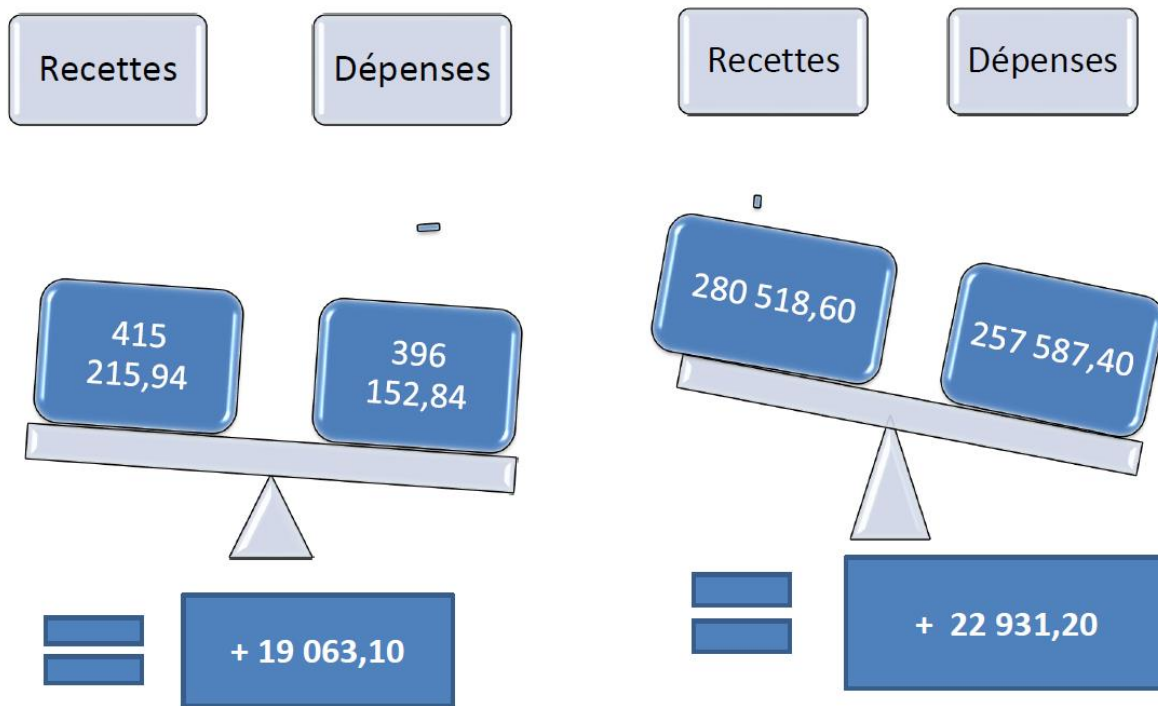
7 115,10€

LE RESULTAT

Le résultat : + 41 994,30€ + 8 084,94€ extourne =

Service général 50 079,24€

SRH



Un résultat toujours très confortable qui pourra être reversé dans le fonds de roulement du collège.

(vote) - Compte financier 2021- Affectation du résultat :

Rapport de l'agent comptable du collège Henri Dheurle

SOMMAIRE :

- 1-Présentation de l'agence comptable
- 2-Le résultat
- 3-Proposition d'affectation du résultat
- 4-La capacité d'autofinancement
- 5-Le fonds de roulement
- 6-La trésorerie
- 7-La capacité à prélever
- 8-Les créances
- 9-Les charges à payer
- 10-Le patrimoine
- 11-Le bilan
- 12-Les subventions
- 13-Synthèse de l'analyse financière

Agent comptable : Antoine PAIRIS

Pièce 9 bis du compte financier

Présentation de l'agence comptable

Composition :

- Lycée polyvalent des métiers de la Mer (Gujan-Mestras)
- Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme Condorcet (Arcachon)
- Lycée polyvalent Grand Air (Arcachon)
- Collège Henri Dheurle (La teste de Buch)
- Collège Chante-Cigale (Gujan-Mestras)
- Collège Marie Bartette (Arcachon)
- Collège de Mios (Mios)

Personnels :

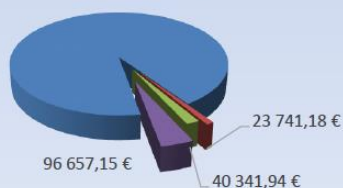
- 1 agent comptable
- 1 fondée de pouvoir
- 2 assistantes comptables

Nombre total d'élèves : 5 861

Volume financier de l'agence comptable : 7 369 879.24 €

Ressources propres à recouvrer

2203 265,70 €



- SRH
- Voyages
- Objets confectionnés
- Autres

Le résultat :

Le résultat inclut toutes les opérations de l'année : recettes, dépenses, stocks, provisions, amortissements

	2020	2021
Recettes	655 217.38	725 299.54
Dépenses	706 452.27	683 305.24
Extourne	1.04	8 084.94
Résultat	- 51 233.85	+ 50 079.24

Il est décliné par service pour permettre la proposition d'affectation :

	Résultat 2020	Résultat 2021
SG + extourne	- 47 577.93	27 148.04
SRH + extourne	- 3 655.92	22 931.20

Il impacte :

- les réserves mobilisables
- les valeurs résiduelles des biens qui ont été acquis sur le fonds de roulement de l'établissement
- les stocks du montant de leur variation
- les éventuelles provisions
- les dépôts et cautionnements

La capacité d'autofinancement :

Elle s'appelle capacité d'autofinancement lorsqu'elle est positive et insuffisance d'autofinancement lorsqu'elle est négative.

Elle enregistre la différence entre les charges et les produits ayant donné lieu à un flux financier. La CAF est un surplus monétaire, l'IAF est un déficit monétaire.

Seule la CAF ou l'IAF dégagée impacte les réserves mobilisables. Elle inclut également la variation des stocks.

La CAF ne tient pas compte de la section d'investissement.

Détermination de la CAF 2021

Recettes encaissables	711 824.35
Dépenses décaissables	655 334.62
CAF	56 489.73

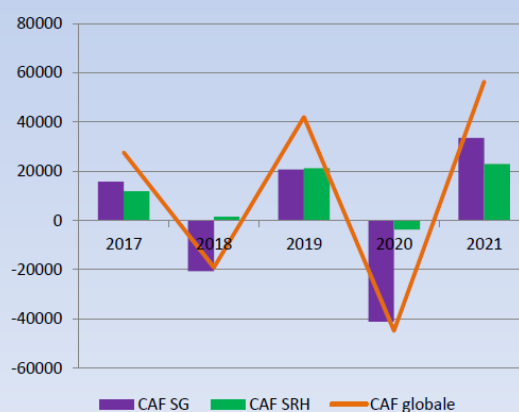
• Capture rectangulaire

Evolution de la CAF globale

2017	2018	2019	2020	2021
27 662.11	- 19 059.11	42 032.16	- 44 821.94	+ 56 489.73

Evolution de la CAF par service

	CAF 2017	CAF 2018	CAF 2019	CAF 2020	CAF 2021
SG	15 749.27	- 20 552.66	20 730.59	- 41 166.02	33 558.53
SRH	11 912.84	1 493.55	21 301.57	- 3 655.92	22 931.20



La capacité d'autofinancement du collège est importante : 56 489.73€ mais il faudra enlever les immobilisations (diapositive suivante) pour calculer le montant versé réellement dans les réserves.

La capacité d'autofinancement :

La CAF dégagée en 2021 a permis de couvrir les investissements à hauteur de 7 115.10€ et entraîne une augmentation du fonds de roulement de 49 374.63€, le portant à 172 744.82 €.

Tableau de financement

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		56 489.73	Capacité d'autofinancement
Immobilisations	7 115.10		Apports (C102, C103)
Autres immobilisations financières			Subventions (C13)
			Aliénations ou cessions immobilières
Remboursements des dettes financières			Augmentation des dettes financières
Dépôts et cautionnements versés			Dépôts et cautionnements remboursés
Total des emplois	7 115.10	56 489.73	Total des ressources
Apports au fonds de roulement	49 374.63		Prélèvements sur fonds de roulement

Le résultat est de 49 374.63€ une fois enlevé la valeur des immobilisations.
Ce montant sera versé dans le fonds de réserves.

Le fonds de roulement :

Le fonds de roulement est constitué des réserves mobilisables, des stocks et des provisions. Il constitue une réserve de l'établissement pour son autofinancement.

En 2021, le fonds de roulement a augmenté de 49 374.63 € le portant à 172 744.82 €.

Il représente 93 jours de fonctionnement.

Il représente le volant de trésorerie dont l'établissement peut avoir besoin, d'où l'intérêt de calculer le besoin en fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement :

Un besoin négatif signifie que l'établissement peut se financer sans faire appel au fonds de roulement. Un besoin positif signifie que la trésorerie est insuffisante et qu'il faut mobiliser partie du fonds de roulement pour payer les fournisseurs.

Plus simplement, un besoin négatif signifie que l'établissement a encaissé des subventions qui ne sont pas encore consommées, alors qu'un besoin positif signifiera que l'établissement a consommé les subventions et qu'il est dans l'attente qu'elles lui soient versées.

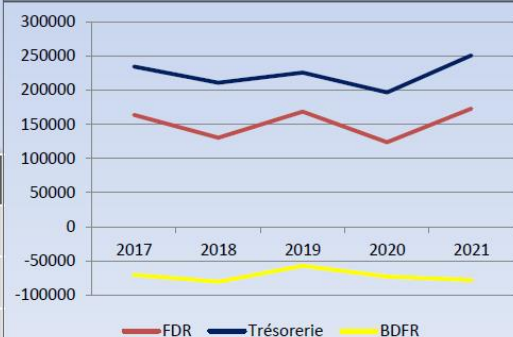
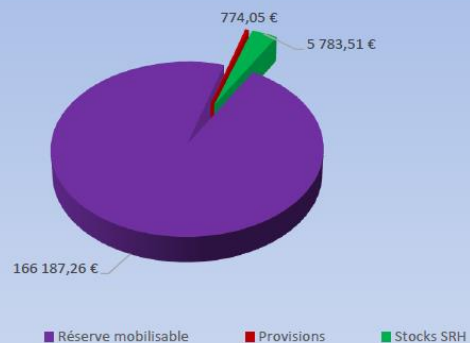
Au 31 décembre 2021, il s'élève à - 77 957.13 €.

A cette date, tout le fonds de roulement est mobilisable pour financer l'activité de l'établissement. Toutefois, il ne s'agit que d'un instantané au 31/12.

Il est à noter cependant que cet indicateur a été surveillé tout au long de l'année de manière à éviter la rupture de paiement.

	2017	2018	2019	2020	2021
FDR	163 560.02	130 068.37	168 192.13	123 370.19	172 744.82
Trésorerie collège	234 166.76	210 065.11	225 538.76	196 469.65	250 701.95
BDFR	-70 606.74	-80 596.74	-57 346.63	-73 099.46	-77 957.13

Constitution du fonds de roulement



Le fonds de roulement représente 93 jours de fonctionnement ce qui est très important car la préconisation est de 30 à 40 jours en moyenne.

La trésorerie suffit pour vivre au quotidien sans puiser dans les réserves.

La trésorerie du collège

Elle constitue un point de contrôle à la veille de chaque décaissement.

Le collège Henri Dheurlé n'a connu aucune rupture de paiement.

La trésorerie du collège s'élève à 250 701.95 € au 31 décembre et représente 135 jours d'autonomie sans encaissement soit 31 jours de plus qu'en 2020.

Un jour de fonctionnement, sur la base de 360 jours comptables, mobilise 1 820.37 €.

Un jour d'activité, sur 174 jours dans l'année, mobilise 3 766.29 €.



On constate que l'évolution de la trésorerie disponible est stable depuis longtemps au collège.

L'autonomie financière de l'établissement et sa capacité à prélever

Fonds de roulement	172 744.82
- stocks	5 783.51
- estimation des créances douteuses	0
- provisions	774.05
Besoin en fonds de roulement	- 77 957.13
Capacité à prélever estimée à	166 187.26

L'autonomie financière s'apprécie au regard de la situation de chaque établissement. Toutefois, il est de bonne gestion d'ôter de la capacité à prélever le montant des stocks contenu dans le fonds de roulement, ces stocks n'étant pas « vendables ».

De même, il convient d'être prudent en évaluant un niveau de créances qui risqueraient de faire l'objet, dans le futur, d'une admission en non-valeur.

Enfin, le besoin en fonds de roulement étant toujours négatif tout au long de l'année (aucun besoin de faire appel à la trésorerie constituée par le fonds de roulement pour financer le fonctionnement), on peut estimer que la quasi-totalité du fonds de roulement est prélevable.

Les préconisations ministérielles autorisent à prélever des sommes si le BDFR est négatif, ce qui est le cas sauf les prélèvements sur la valeur des stocks alimentaires.

Mme Séré annonce souhaiter puiser dans le fonds de roulement pour financer des travaux plus rapidement. Elle a négocié avec le conseil départemental un financement 50/50 notamment pour le mur de la salle des commensaux. Elle envisage de poursuivre les travaux de peinture dans le hall du collège et fera établir des devis.

Le taux de non-recouvrement :

Il renseigne sur le montant des créances restant à recouvrer au 31 décembre que les créances soient amiables ou contentieuses.

Les créances à recouvrer sont essentiellement des créances sur les familles pour la restauration et les voyages ou sorties scolaires.

Le taux de non recouvrement est plus élevé, ceci étant uniquement dû au voyage au ski constaté en 2021 et réalisé en 2022.

Le taux de non recouvrement du SRH est quant à lui très satisfaisant.

Les comptes de créances ordinaires du SRH ne comptabilisent que les créances de septembre à décembre.

Volume des créances à recouvrer



Taux de non-recouvrement



Taux de non-recouvrement SRH



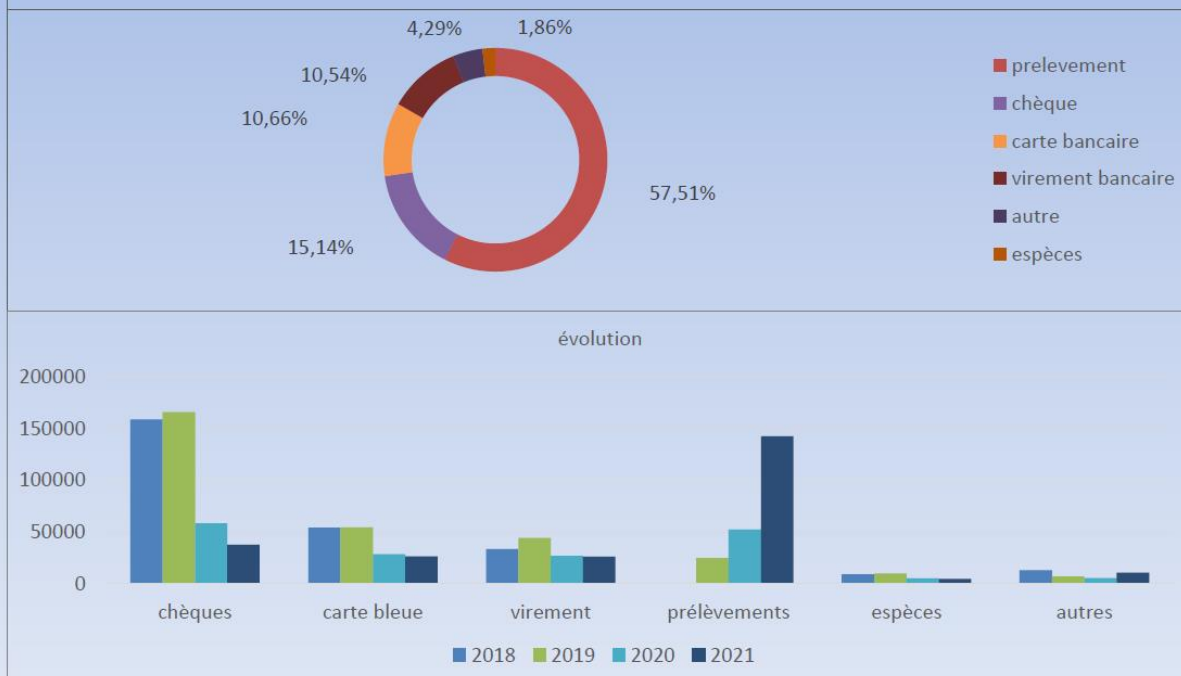
Le taux de non-recouvrement est de 7.7%, le taux moyen de l'agence est de 4.16%, pour autant rien n'est alarmant.

L'augmentation des prélèvements automatiques des familles devrait permettre d'améliorer ce taux.

Mme Séré signale que l'aide du conseil départemental à la demi-pension a été activée en proportion plus importante cette année que les années précédentes. Cette aide supplémentaire permet de consacrer l'aide du fonds social à d'autres types d'aides que la demi pension comme les achats de vêtements, de fournitures scolaires, les voyages.

La modernisation des moyens de paiement :

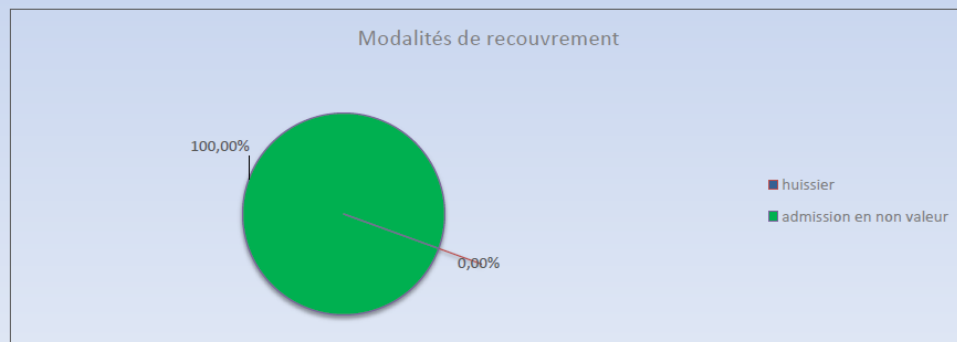
Le panel des moyens de paiement proposés aux familles afin de régler les frais de restauration et d'hébergement est large. Il est fait obligation aux établissements scolaires de proposer au moins un moyen de paiement dématérialisé (virement bancaire, télépaiement, prélèvement). Les prélèvements automatiques ont été mis en place en septembre 2019 et 66.94 % des familles ont opté pour ce moyen de paiement en 2021.



Il existe encore une marge de manœuvre pour augmenter les prélèvements automatiques et libérer les agents pour assurer un meilleur suivi des familles.

Les créances contentieuses

		2017	2018	2019	2020	2021
Contentieux au 1er janvier	+	1 985.48	434.13	311.04	1 552.11	889.75
Encaissements	-	1 707.69	854.17	4 329.60	4 627.81	1 048.70
Créances devenues contentieuses	+	156.34	731.08	5 570.67	3 965.45	158.95
Contentieux au 31 décembre	=	434.13	311.04	1 552.11	889.75	0

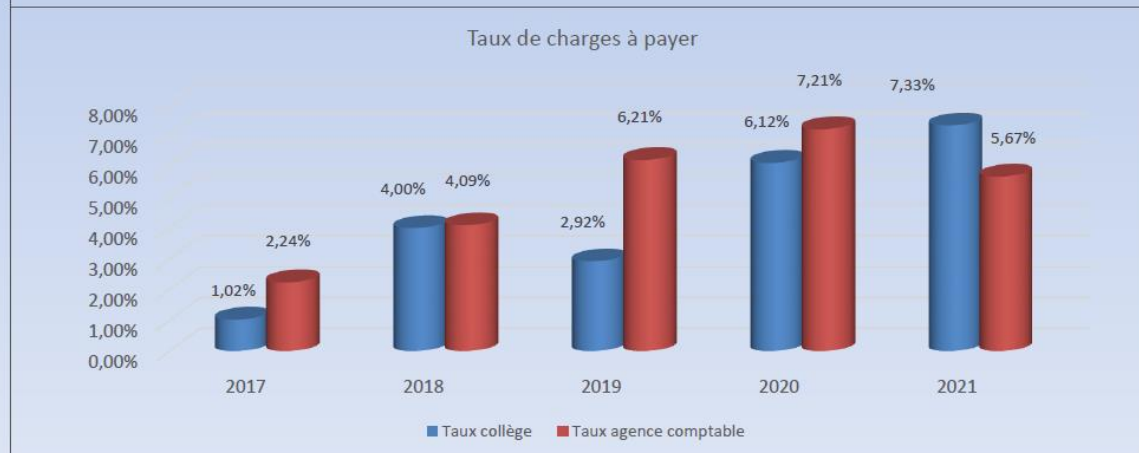


On note un excellent suivi des familles en 2021 avec une seule famille à l'huissier.

Le taux de charges à payer :

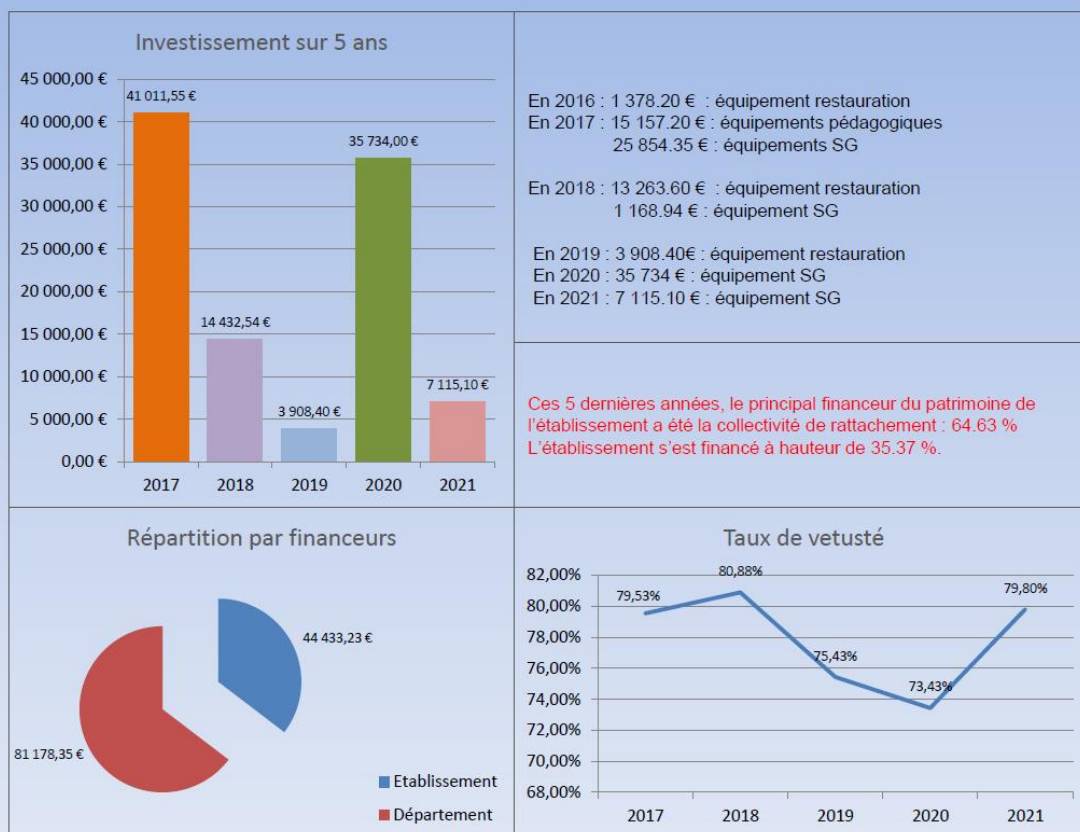
La technique dite "des charges à payer" permet le rattachement à l'exercice des dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année intéressée mais pour lesquelles, à cette même date, l'établissement n'a pas reçu les justificatifs nécessaires au paiement de ces dépenses. Ces dépenses seront donc estimées en N et décaissées réellement en N+1 à réception de la facture.

Le taux de 2021 correspond à 25 factures et 15 fournisseurs pour un montant 49 119.41 €.



Le taux de factures rattachables à l'exercice 2021 mais reçu en 2022 (extourne) n'est pas très important.

Le patrimoine :



Le collège investit de manière soutenue, ce qui est un bon indicateur de dynamisme, avec un financement sur fonds propres. M. Pairis note que le taux de vétusté est bon par rapport aux établissements de l'agence (95% de taux moyen), le collège a encore de la valeur.

ACTIF			PASSIF		
Immobilisations	215-Installations techniques, matériels et outillages	43 383.47	Capitaux propres	102-biens mis à disposition	21 440.40
				103-dotations	6 011.99
	218-Autres immobilisations	2 764.47		10681-Réserves établissement	140 587.08
				12-Résultat de l'exercice	50 079.24
			Subventions d'investissement reçues	131-139 Subventions	0.00
			Provisions	151	774.05
Actif circulant	311-Denrées	5 783.51			
	411 à 418-créances familles	21 454.98			
Créances d'exploitation	44-Débiteurs Etat et autres collectivités publiques	11 000.37	Dettes d'exploitation	40-419- dettes fournisseurs	58 398.02
	46-Débiteurs divers	4 505.82		44-Créiteurs Etat et autres collectivités publiques	49 980.55
	51-Banque	250 701.95		46-Créiteurs divers	119.18
				48-Produits constatés d'avance	12 204.06
Total actif		339 594.57	Total passif		339 594.57

Les subventions à recouvrer :

Ce sont les soldes sur subventions partiellement ou totalement utilisés que l'établissement doit recouvrer.

ORIGINE	INTITULES	MONTANTS
2021 Etat	Bourses avril juin	63.00
2021 Etat	Bourses septembre décembre	27.00
2021 Département	Aide à la demi-pension septembre décembre	83.08
2021 Département	Subvention Contrats Uniques d'Insertion	10 827.29
	TOTAL	11 000.37

Les crédits reportés :

Ce sont les soldes sur subventions partiellement ou totalement versées à l'établissement et qui sont en cours d'utilisation.

Ces soldes font l'objet d'une décision budgétaire modificative en N+1.

ORIGINE		INTITULES	MONTANTS
2017	Etat	Subvention fonds innovation/expérimentation	200.00
2018	Etat	Subvention ressources pédagogiques numériques	941.95
2021	Etat	Subvention LOLF 2021-2022	10 558.62
2021	Etat	Subvention parcours d'éducation artistique et culturelle	940.00
2018	Etat	Subvention « devoirs faits »	235.73
2021	Etat	Subvention fonds social	2 046.43
2020	Etat	Subvention matériel adapté	1 945.73
2020	Etat	Subvention les cordées de la réussite	1 001.91
2021	Etat	Subvention école ouverte	7 200.50
2021	Département	Subvention commission d'accès à la demi-pension	98.72
2019	Département	Subvention projets Philo Fables	1 000.00
2020	Département	Subvention collège au cinéma	370.00
2020	Département	Subvention lire dire écrire	1 832.00
2020	Département	Subvention plaidoiries pour notre planète	3 000.00
2020	Département	Subvention rock et chanson	400.00
2021	Département	Subvention vivre à la romaine	800.00
2020	Département	Subvention DSM SRH	0.54
2021	Département	Reliquat subvention P2	3 333.55
2021	Département	Subvention théâtre en anglais	750.00
2021	Département	Subvention contrats uniques d'insertion	7 844.75
2021	Département	Subvention les échappées de l'art urbain	200.00
2021	Département	Subvention d'après nature à La Teste de Buch	800.00
2021	Département	Subvention Shakespeare	900.00
2021	Département	Subvention venu d'ailleurs	200.00
2018	ASP	Subvention contrats uniques d'insertion	2 720.12
2020	OFAJ	Subvention voyages Allemagne	660.00
TOTAL			49 980.55

Ce sont des sommes que l'on reportera sur le budget 2022.

Synthèse :

Le fonds de roulement ainsi que le volume de la trésorerie ont atteint leur plus haut niveau des cinq dernières années en 2021, entraînant mécaniquement une diminution du besoin en fonds de roulement.

Le taux de non recouvrement du SRH du collège a diminué, comme dans l'ensemble des établissements de l'agence comptable, du fait de l'augmentation du nombre de familles qui adhèrent aux prélèvements automatiques, leur permettant de lisser leurs règlements sur l'année. Ils assurent en outre une plus grande stabilité au niveau de la trésorerie de l'établissement.

Le contentieux est soldé au 31 décembre, grâce à un accompagnement régulier des familles en difficulté par le service d'intendance.

La capacité à prélever du collège est importante, signe d'une santé financière solide, qui n'est pas menacée à court ou moyen terme.

VOTANTS : 18

CONTRE :

ABSTENTIONS :

POUR : 18

3/ AFFAIRE RELATIVE A L'ACTION EDUCATRICE

Projet d'établissement :

En conseil pédagogique ont été présentés les axes et les objectifs du projet d'établissement qui s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'académie.

La 2^{ème} partie du travail consiste en 2 soirées sous forme d'ateliers avec une proposition de trame pour chaque atelier.

AXE 1 : Réduire les écarts de performances scolaires entre les élèves et renforcer l'égalité des chances :

1) Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir des savoirs fondamentaux pour tous les élèves :

- Exemples d'indicateurs : Ecart entre réussite attendue et réussite obtenue = plus-value/ Diminution nombre élèves au CFG/ Nombre d'élèves concernés par dispositif remédiation scolaire, nombre de formations sur la pédagogie enseignants, Nombre d'élèves suivis en GPDS (15/34 n'ont pas de problèmes de performances scolaire): nombre de suivis préconisations internes, Taux d'inclusion élèves ULIS.

Exemples d'actions :

- Dispositifs remédiation scolaire
- Différenciation pédagogique : formation
- inclusion
- Apprentissage par compétences :
- Devoirs faits
- Accompagnement personnalisé
- Quart d'heure lecture
- Lien interdegrés : action inter degrés

2) Promouvoir des pratiques d'évaluation et des pratiques pédagogiques renforçant l'estime de soi et le désir d'apprendre :

Exemples d'indicateurs : Ecart de moyennes/moyenne de la classe

Ex de thématiques à travailler et actions :

- Pédagogie par projet ou /et interdisciplinaire
- Evaluation différenciée et positive : politique d'accueil du point de vue des notes et ou de l'évaluation en 6ème
- Valorisation de l'acquis et pas du non acquis : la politique du verre à moitié plein
- Formation des enseignants, formation des élèves à l'esprit critique (en lien avec axe 2)
- Forme du bulletin : c'est-à-dire le retour à l'élève et à la famille.
- Travail en équipe disciplinaire et pédagogique autour d'un plan de stratégie globale de formation

3) Accompagner l'ambition scolaire des garçons (en lien avec axe 2):

Indicateurs : taux d'orientation garçons en CAP et apprentissage en 2GT, taux de réussite au DNB

AXE 2 : Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du monde :
Parcours avenir : de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Une formation aura lieu le mardi 12 avril sur cette action.

*Citoyens du monde : santé, orientation et culture : réfléchir en terme de parcours : construire des actions, organiser les actions pour que les collégiens passent par tous ces parcours de réflexion. On constate après 2 années de crise sanitaire, des réactions dures, des bagarres, des incivilités, le niveau d'empathie a baissé, il faut pacifier les élèves.
+ labellisation EDD.*

Reprend les objectifs 1 et 2 de l'axe 2 également.

Objectifs : **1) Déconstruire les idées reçues et stéréotypes en matière d'orientation**

2) Elever le niveau d'ambition des élèves

3) Améliorer l'engagement des élèves dans leur scolarité en travaillant sur le projet d'orientation (impact sur la motivation)

Ex d'indicateurs :

Parcours santé : actions CESC et **Parcours citoyen :** PHARE/ PIX/ EDD/ actions CVC/ASSR

Objectifs : **1) Améliorer le vivre ensemble, améliorer les compétences psychosociales des élèves, contribuer à la formation des futurs citoyens**

Ex d'indicateurs : nombre d'élèves concernés par des actions sur les 4 niveaux

2) S'engager dans la labellisation EDD du collège

Ex d'indicateurs : nombre de candidats aux élections, présence aux instances, nombre d'élèves concernés par les actions

Parcours PEAC :

Objectifs : **1) Contribuer à diminuer l'impact de la reproduction sociale**

2) Améliorer le bagage culturel des élèves

3) Favoriser l'estime de soi à travers les actions culturelles.

Ex d'indicateurs : - Nombre d'actions culturelles, éducatives

AXE 3 : Renforcer la qualité de vie au collège pour les élèves et les personnels :

Ateliers animés par 2 personnels, 2 soirées.

Objectifs : **1) Améliorer la qualité de vie au collège :**

- Pour les agents d'entretien

- Pour les agents administratifs

- Pour les personnels d'éducation (AESH comprises) et enseignants :

- Pour les élèves :

Ex d'action : constituer un baromètre de QVT : qu'est ce qui est important pour moi pour me sentir bien au collège ?

2) Constituer les conditions d'un dialogue entre les différents personnels : l'axe de la communication interne.

Ex d'Indicateurs : nombre de réunions interpersonnels, nombre de CHS, nombre actions phare, nombre de modifications règlement intérieur, nombre de conseils pédagogiques, nombres de réunions avec les personnels,

3) Renforcer les relations positives avec les usagers :

A la rentrée, le projet sera finalisé avec le conseil pédagogique, le contrat d'objectifs sera constitué de 3 objectifs tirés du projet d'établissement, il représentera la spécificité de l'établissement, la DSDEN sera juge et le conseil départemental sera également partie.

Le contrat d'objectif est tripartite : collège/DSDEN/ Conseil départemental.

Une expérimentation est déjà faite sur les budgets culturels qui seront pérennisés sur plusieurs années à la suite de la signature du contrat d'objectifs. Mme Séré souhaiterait faire partie des collèges expérimentateurs.

Ajout au conseil d'administration :

La dotation départementale de tables pour la salle d'arts plastiques et les tabourets hauts avec dossiers pour toutes les salles de sciences 120 – livraison courant 2022.

Demande d'équipement va être faite :

- Des préaux souples pour désengorger le hall trop petit et sonore en cas de pluie

Le mobilier de la salle ULIS et d'une salle de cours ont été changés pour du mobilier neuf .

Une maintenance sera faite sur les tables récupérées peu abîmées pour remplacer celles qui sont trop abîmées dans l'ensemble des salles de classes.

Des travaux de réfection de la toiture vont être faits.

Evocation des problèmes récurrents liés aux pigeons.

Pas de questions diverses mais Mme Séré sollicite les membres pour savoir s'ils ont tout de même des questions.

M. Agulian réclame le résultat du sondage sur la musique de sonneries.

Mme Séré énonce rapidement les résultats, le changement de sonnerie est plébiscité, de sonneries joyeuses (professeurs) voire dansante (élèves) et confirme l'envoi aux personnels de ces résultats.

La séance est levée à 18 h 48.